

Lettre ouverte à la Maire de Bagneux.



Bagneux le dimanche 21 juin 2026

Madame la Maire,  
Monsieur l'Elu au Personnel,

Avec le changement climatique, les périodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquentes et ont des conséquences néfastes sur nos conditions et méthodes de travail ainsi que sur notre santé.

Cette semaine, un palier est franchi avec le déclenchement de la vigilance **ROUGE** canicule. Les collègues vont devoir subir cette canicule et continuer d'assurer leurs missions au service des usagers. De nombreux collègues ont alerté la CGT sur la dégradation de leurs conditions de travail liées aux fortes chaleurs.

La Municipalité et la Direction Générale, en lien avec le service prévention et le service de communication interne, a déjà envoyé à chaque Direction des informations et directives pour prévenir les coups de chaud, adopter les bons réflexes, et proposer des mesures d'aménagement du travail en cette période exceptionnelle.

Mais si cela pouvait valoir lorsque le département était en vigilance **ORANGE**, la CGT ne peut se contenter de messages de prévention : buvez de l'eau, portez des vêtements amples et faites fonctionner les ventilateurs pour la semaine à venir (même si nous saluons l'achat de 250 ventilateurs pour l'ensemble des structures, crèches et écoles comprises)

La CGT vous demande donc des mesures supplémentaires, en adéquation avec les besoins réels des collègues :

- **Pour toutes et tous: veiller à ce qu'aucun agent ne travaille seul, étendre les Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour garde d'enfant et pour les agents avec une pathologie reconnue, report des JOP.**
- **Pour les agents et agentes travaillant à l'extérieur (PU, évènementiel, cimetière, parc et jardins, police municipale): Éviter les travaux en extérieur et réduire l'exposition à la chaleur, la manipulation d'outils thermiques, aménager des fontaines à eau pour les agents techniques et distribuer des bouteilles d'eau fraîche tout au long des heures de travail, augmenter les temps de pause, y compris en revenant au site de base si besoin, journée continue et aménagement du travail**

aux horaires les moins chauds pour tous les agents et agentes qui travaillent en extérieur (afin, par exemple, d'éviter le montage/démontage de manifestations en pleine journée et avec une grande amplitude horaires comme ce fût encore le cas samedi !)

- **Pour le service informatique (DIVIC):** Installation de climatisation demande déjà faite par la CGT l'an dernier,
- **Télétravail:** généralisation du télétravail toute la semaine sans restriction d'effectif (transfert obligatoire des lignes téléphoniques pour assurer la continuité du service public)
- **Pour l'hôtel de ville et les postes administratifs ne pouvant effectuer du télétravail (services de l'hôtel de ville, du CMS, des CSC...):** changement des horaires d'ouverture des structures et aménagement des horaires des agents et agentes en journée continue (20 minutes de repas en plus des pauses) : par exemple: 7h30-14h30
- **Pour les écoles :** en lien avec l'Education Nationale, informer les parents d'un accueil restreint des enfants ( et pour les parents empêchés de garder leur enfant, accueil le matin et service minimum l'après-midi, comme le font des villes du 92 et de la petite couronne) ce qui permettrait de libérer à tour de rôle des agents plus tôt (moins d'enfants=moins de personnel) idem pour les crèches et les centres de loisirs et donc pour le service de la restauration.
- Fermeture des gymnases et des stades.

La CGT exige également que des enquêtes soient systématiquement lancées par la F3SCT après chaque malaise ou accident lié à la chaleur.

Madame la Maire, partout où les conditions de travail des agents les mettent en danger la CGT est prête à déposer des droits de retrait.

## **La protection des salariés est une obligation de l'employeur**

La CGT reste à l'écoute de tous les collègues pendant cette période difficile, et continue de se battre pour l'amélioration des conditions de travail. **Nous saluons l'ensemble des équipes des personnels municipaux qui agissent chaque jour pour le service public et pour la population balnéolaïse mais nous sommes également attentifs à la santé des collègues.**

Le service public balnéolaïse a toujours su faire face aux crises, il sera d'autant plus en mesure de le faire si ses droits et sa santé sont respectés !!

**Dans l'attente de mesures significatives pour protéger la santé et les conditions de travail des agents, veuillez agréer, Madame la Maire, Monsieur l'Elu au Personnel, l'expression de nos salutations syndicalistes.**

Pour les syndicats CGT et UFICTAM-CGT  
des Territoriaux de Bagneux  
les secrétaires  
Christophe ALM  
Véronique REVEL-GONZALEZ